Fonction Publique Territoriale

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL
Principal de 2ème CLASSE

Jeudi 18 Janvier 2018

EPREUVE : Une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.

SPECIALITE : ENVIRONNEMENT -HYGIENE

Durée : 1 heure 30 – Coefficient : 2

A LIRE ATTENTIVEMENT :

Consignes à lire avant le commencement de l'épreuve
Il vous est demandé de répondre directement sur le sujet à l'aide d'un stylo à encre bleue ou noire. Les brouillons ne seront pas ramassés. L'utilisation de la machine à calculer est autorisée. Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif, ni votre nom, ni le nom d'une collectivité existante, ni signature, ni paraphe. Votre identité devra uniquement être reportée dans le coin cacheté de la copie. Rabattre la partie noircie et la coller en humectant les bords. Le non respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Le sujet distribué comporte 18 pages (avec la page de garde)

<u>Question 1</u> : répondez à l'aide des documents 1 et 2 et de vos connaissances personnelles

a) Quelles sont les différentes sources d'information qui sont à votre disposition concernant un produit chimique que vous utilisez? (3pts)

---

b) Citez, parmi les 16 qu'elle comporte, huit rubriques d'une fiche de données de sécurité (8pts)

---

c) Que signifie PH et que permet-il de savoir par rapport à un produit d'entretien? (4pts)

---

d) Complétez le tableau ci-dessous : (9pts)

- Différenciez les produits alcalins, acides et neutres
- Indiquez le PH manquant
- Donnez au moins 2 exemples de type de produit que vous utilisez de façon courante

PH	0	6	 14
Produit	.....	Neutre	.....
Exemples	....	....	....

e) **Donnez la définition de chaque pictogramme (18pts)**

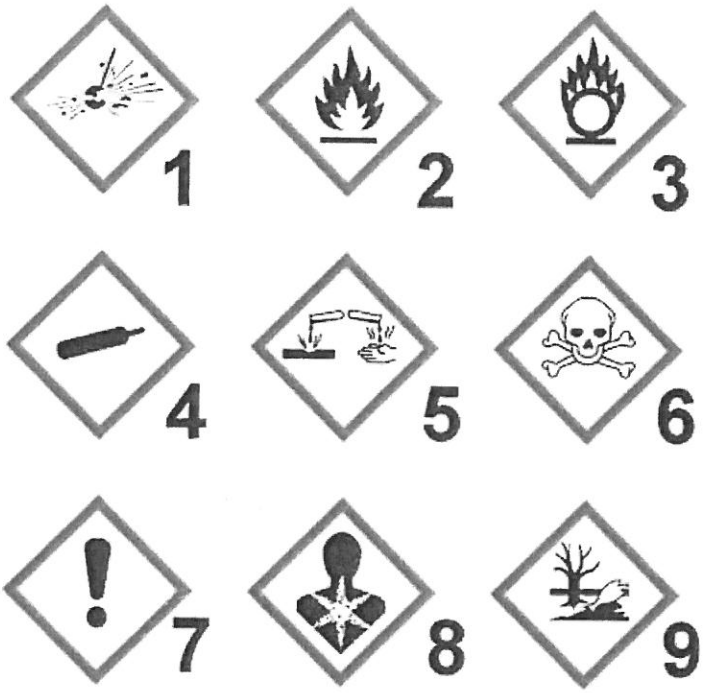

1 : ----------
2 : ----------
3 : ----------
4 : ----------
5 : ----------
6 : ----------
7 : ----------
8 : ----------
9 : ----------

<u>Question 2</u>: répondez à l'aide des documents 1 et 2 et de vos connaissances personnelles

a) **Que signifie ce label ? Quels produits concerne t-il ? (4pts)**

---

b) **Quels sont les avantages liés à la mise en place d'un nettoyage écologique ? (6pts)**

---

c) **Quelles fausses informations concernant les produits peut-on entendre ?**
(Donnez en au moins 4) **(6pts)**

---

d) **Comment éliminer une partie des COV (composés organiques volatiles) présents dans une pièce ? (1pt)**

---

e) **Sachant que la chimie et l'action mécanique sont utilisées majoritairement dans les actions de nettoyage, quelles améliorations pourraient être apportées ? (6pts)**

<u>Question 3</u> : répondez à l'aide des documents 1 et 2 et de vos connaissances personnelles

a) **Quelle sont les significations de « EPI », « EPC » et quels sont leurs rôles ? (8pts)**

---

b) **Citez 5 EPI et 5 EPC (10pts)**

<u>Question 4</u> : répondez à l'aide des documents 1 et 2 et de vos connaissances personnelles

a) **Complétez le tableau d'utilisation d'un produit d'entretien en vous aidant des pourcentages indiqués ? Utilisez l'unité de mesure la plus judicieuse : (12pts)**

% / seau	0,25%	0,50%	1,00%	1,50%	5,00%	10,00%
5L						
10L						

b) **Citez 6 contrôles que vous devez effectuer avant d'utiliser un véhicule de service (6pts)**

Doc 1

les pratiques et techniques de nettoyage écologique

Informations

Le nettoyage écologique, nous y travaillons depuis 2007 avec les équipes d'entretien des locaux de Mériadeck : deux formations au nettoyage écologique pour les agents, le recours à des produits écolabellisés. Jusqu'ici testés sur le site de Mériadeck, ces produits plus sains sont désormais généralisés à tous les locaux, à l'occasion du nouveau marché public sur les produits d'entretien.

A qui est destiné ce cahier ?

Ce cahier est un outil de formation pour tous les agents d'entretien du Conseil Général : ceux qui travaillent hors de Bordeaux, (MDSI, Centres Routiers, Pôles Jeunesse…), les agents nouvellement recrutés. C'est aussi un rappel pour les agents d'entretien de Mériadeck qui ont été formés en 2007 et en 2008 par l'Association Habitat Santé Environnement (HSEN).

Le nettoyage écologique : c'est quoi ?

Des changements de produits, des changements de pratiques et des méthodes économisant les produits de nettoyage...

Les 4 piliers du nettoyage écologique sont :

1. Allongement des intervalles entre les nettoyages,
2. Utilisation de produits écologiques appropriés et dosés correctement,
3. Réduction du nombre de produits de nettoyage,
4. Aération quotidienne des locaux, par les usagers (au moins 10 mn).

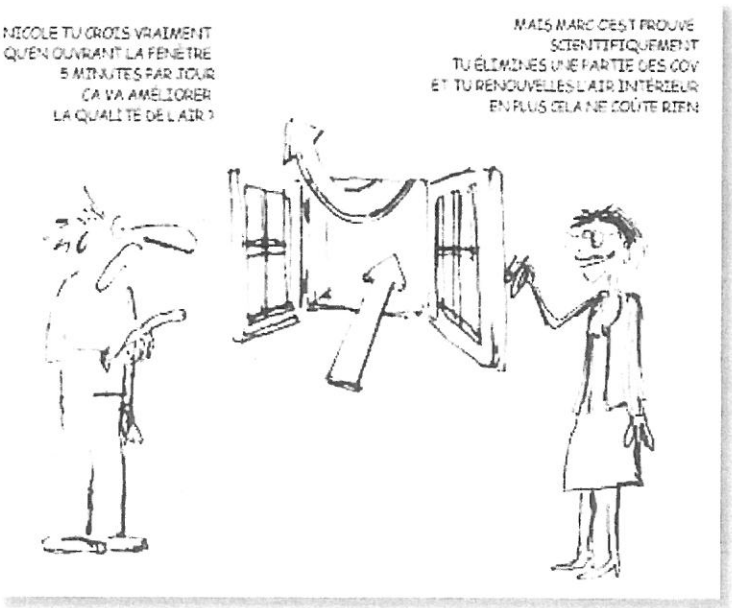

Informations

Pour la santé !

Les produits d'entretien sont des produits chimiques qui peuvent avoir un impact sur la santé des utilisateurs (agents d'entretien) et sur celle des personnes qui travaillent dans les locaux (difficultés respiratoires, irritation des yeux ou de la peau, maux de têtes...). C'est particulièrement le cas des parfums de synthèse qui donnent une odeur au produit». Leur impact sur la santé est très important : ils sont donc à éviter.

Pour l'environnement !

Ils vont se retrouver notamment dans l'eau et peuvent avoir alors un impact sur l'environnement. Mais il faut aussi les fabriquer ! Et leur fabrication nécessite de l'eau, de l'énergie, du pétrole, créé des déchets...

Pour le budget !

Ils ont un coût pour la collectivité. C'est pourquoi il est important de bien respecter les doses indiquées (pompes de dosage...). Avec la dose recommandée, on charge au minimum l'air des locaux et l'eau utilisée !

Bref, un bon dosage

et tout le monde est gagnant !

Au Conseil Général aucun des produits utilisés quotidiennement au ne présente ces pictogrammes. C'est un des avantages des méthodes écologiques.

Qu'est ce qu'un produit écolabellisé ?

« *Un produit écolabellisé est un produit qui répond à des critères écologiques et de performances rigoureux* ».
http://ec.europa.eu

Deux labels sont très présents en France :

NF Environnement et l'Écolabel Européen.

Les cahiers des charges sont définis par les pouvoirs publics, en concertation avec les parties prenantes (industriels, organisation de consommateurs ...).

Seuls les écolabels apportent des garanties telles que:

• la **qualité d'usage** : ils doivent être conformes à des exigences de qualité et d'aptitude à l'usage ;

• **la réduction des impacts environnementaux** sur l'ensemble du cycle de vie, selon une approche associant plusieurs étapes et plusieurs critères.

Les produits écologiques sont-ils aussi efficaces que les produits traditionnels ?

Oui, les produits écolabels doivent impérativement répondre à la réglementation.

Mais comme le but des écolabels est aussi d'élaborer des produits plus respectueux de l'environnement, les exigences sont supérieures aux objectifs fixés par la réglementation.

Par exemple, ils ne contiennent pas de parfums de synthèse.

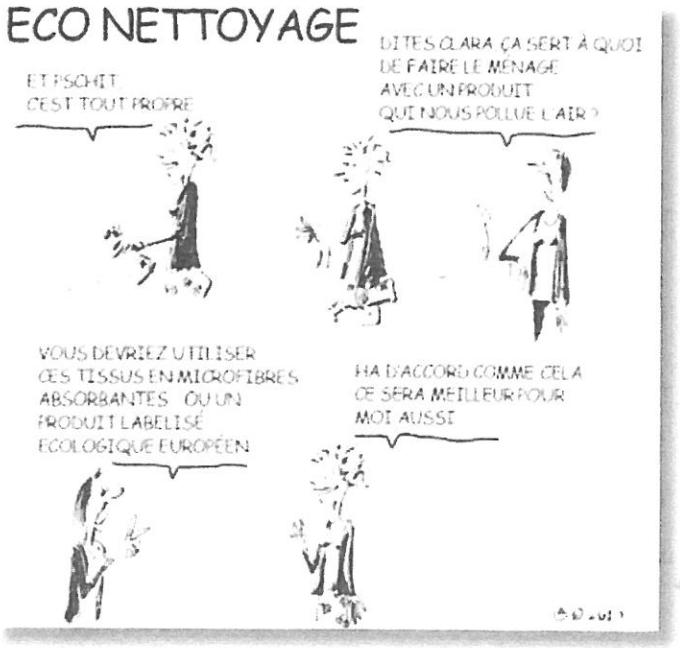

Zoom sur : Sanitary Cleaner GREENCARE

Le nouveau « nettoyant sanitaire » possède l'écolabel européen (incidence réduite sur la vie aquatique, haute biodégradabilité, efficacité, consignes d'utilisation claire) et un parfum naturel.

Zoom sur : la microfibre

Une microfibre mérite ce nom si elle pèse moins d'1 gramme par 10 kilomètres de longueur. C'est très léger. Les avantages ? Elles s'utilisent sans produit et sont efficaces à sec ou légèrement humides.

- A sec : elles retiennent les poussières, sans provoquer leur mise en suspension dans l'air.
- Humide : elles accrochent la saleté sans recours à des produits d'entretien. Elles permettent de travailler beaucoup plus vite. Elles sont généralisées à Mériadeck et vont être introduites progressivement dans les autres sites. Elles sont utilisées sur les bureaux, ordinateurs, lavabos, vitres, sanitaires et sol.

Ne plus se mettre au parfum !

Ce qui « sent le propre », le plus souvent, ce sont les parfums de synthèse présents dans nos produits d'entretien classiques.

Et justement ce sont ces produits qui sont sources de pollution et qui peuvent être responsables de certains désagréments (maux de tête, allergies...).

Des odeurs plus naturelles vont donc réinvestir nos locaux.
Mais ceci ne signifie en aucun cas que les locaux ne seront plus nettoyés : au contraire cela signifie que la qualité de l'air dans nos bureaux va s'améliorer.

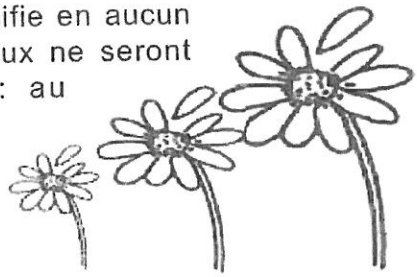

Et l'eau de javel dans tout ça ?

Vouloir à tout prix éliminer les microbes avec de l'eau de javel n'est pas seulement inutile, c'est aussi nuisible si l'entretien est régulier. Les composés chimiques des produits d'entretien (type tensioactifs) ont une action nettoyante et antimicrobienne suffisante.

Quels sont les principaux risques liés à l'utilisation de l'eau de javel ?

1. Notre habitation contient des organismes ou agents pathogènes (« qui cause des maladies ») qui vivent en équilibre avec d'autres, non pathogènes. **Si cet équilibre est modifié, certains agents pathogènes vont se développer au détriment d'autres organismes** et ainsi augmenter le risque de maladie dans l'habitation.

2. L'eau de javel contient du chlore. Lors de sa production, de son utilisation et de son rejet avec les eaux domestiques, le chlore peut s'associer à des substances organiques ou vivantes (contenues dans les sols, les eaux et l'air) et former ce que l'on appelle des « organo-chlorés ». Ce sont des **composés toxiques et persistants** qui s'accumulent dans les chaînes alimentaires. **Certains de ces composés sont cancérigènes et/ou mutagènes** (« qui modifie nos gênes »). La réaction de transformation du chlore peut s'effectuer lorsque de l'eau de Javel est versée dans une cuvette de WC où reste de l'urine...

3. Enfin, il ne faut pas sous-estimer les **risques et les accidents domestiques liés à la manipulation de l'eau de javel**. Ce produit est dangereux et doit absolument être mis hors de portée des enfants et des animaux pour éviter tout risque de brûlure ou d'ingestion.

Doc 2

BIEN UTILISER LES PRODUITS D'ENTRETIEN :

5 ENJEUX MAJEURS

Légende des pictogrammes :

A savoir

Bon réflexe

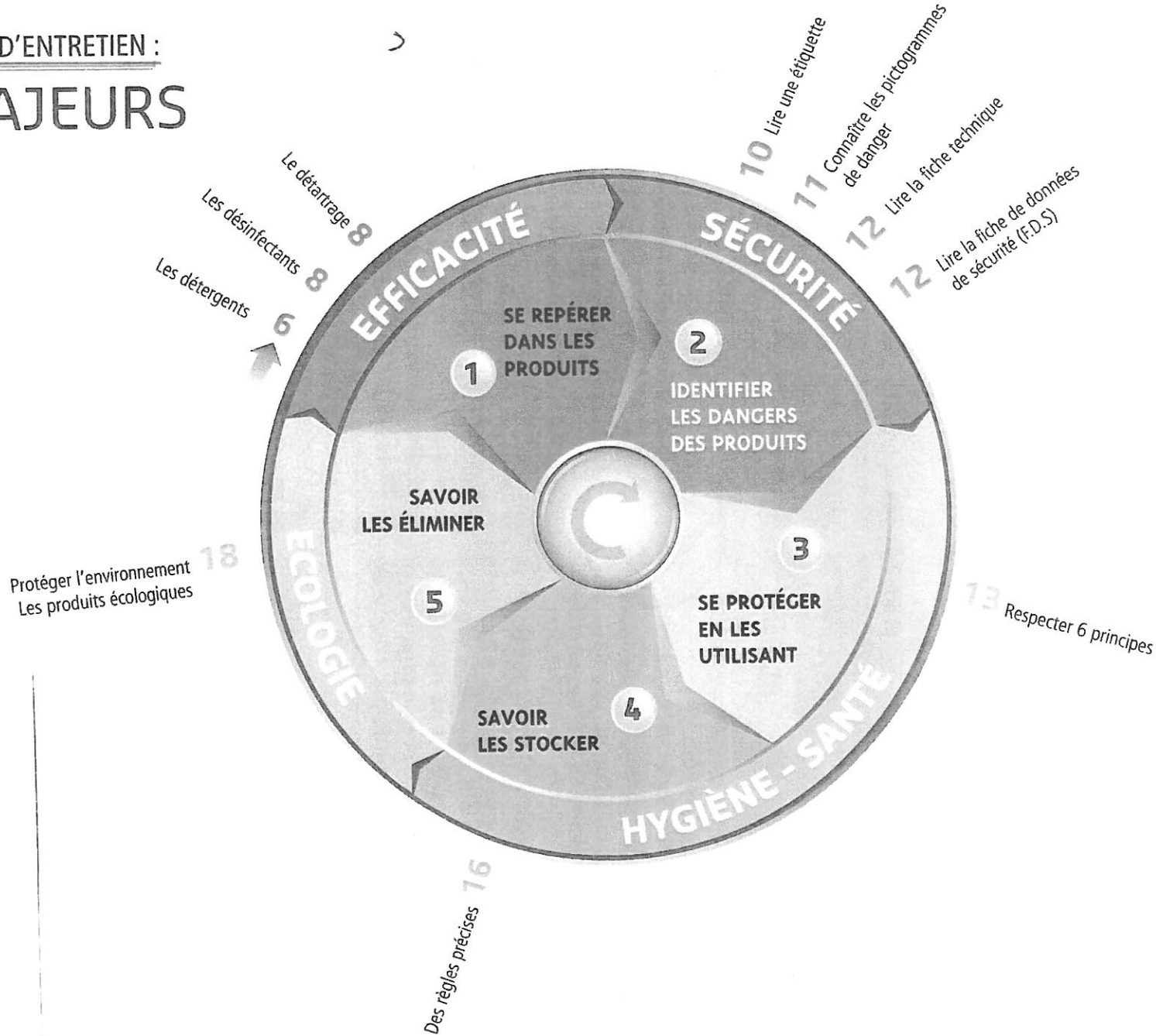

COMMENT SE REPERER DANS LES PRODUITS ?

Les produits d'entretien relèvent de deux familles principales : les détergents et les désinfectants.

Les détergents

Ces produits sont classés en fonction de leur indice de pH (potentiel hydrogène) sur une échelle acide, neutre, alcalin. Ce classement détermine le type d'utilisation du produit : détartrant, désincrustant, multi usages, dégraissant, décapant.

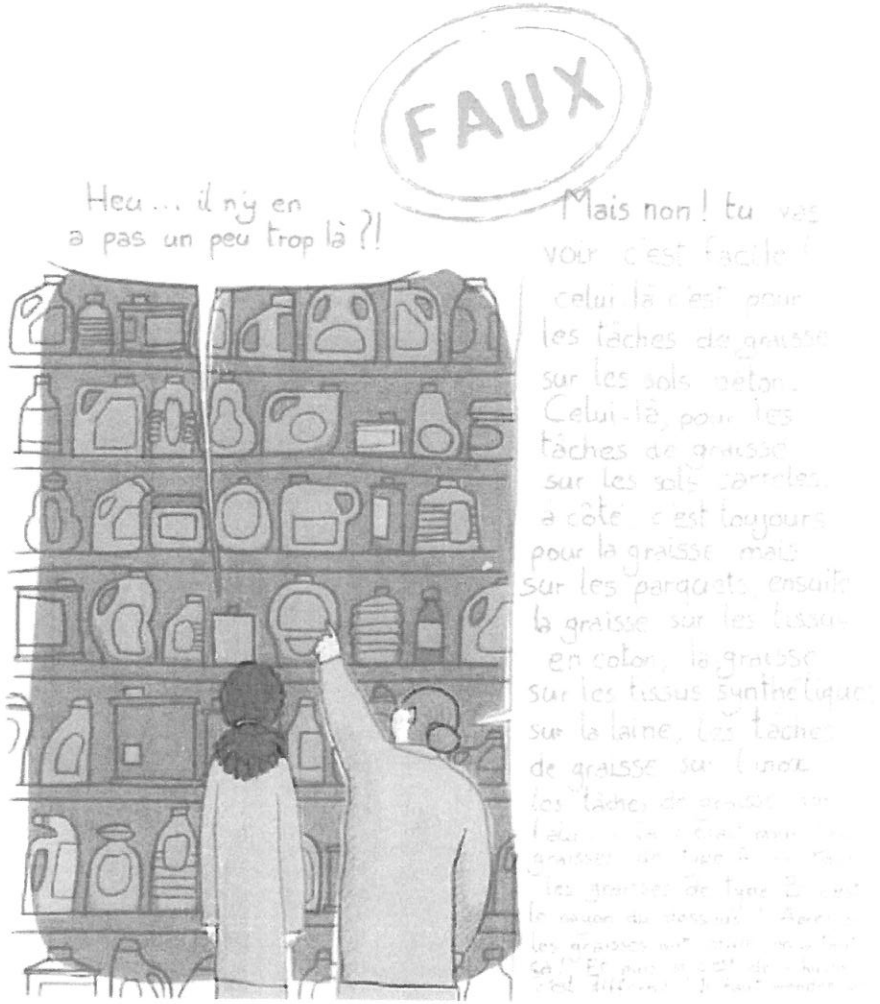

1 EFFICACITE

Les désinfectants

Le nettoyage au moyen d'un détergent élimine 80% des micro-organismes (bactéries, virus, champignons…) présents sur une surface. Pour détruire les 20% restant, on utilise un désinfectant.

Plusieurs sortes

- les désinfectants "bactéricides" éliminent les bactéries,
- les désinfectants "fongicides" éliminent les champignons,
- les désinfectants "avec interférence" s'utilisent sur des surfaces en présences de salissures,
- les désinfectants "sans interférence" s'utilisent sur des surfaces nettoyées.

Bonne pratique

- la désinfection n'est efficace que sur une surface propre. Avant de la désinfecter, pensez à la nettoyer (les détergents désinfectants réalisent les opérations de nettoyage et de désinfection),
- la désinfection n'est pas nécessaire ni obligatoire dans tous les locaux de façon systématique. Elle est obligatoire dans les toilettes au moins une fois par jour,
- respecter le temps d'application nécessaire (indication contenue dans la fiche technique du produit) avant de tirer la chasse d'eau,
- un désinfectant ne se rince pas (sauf sur les surfaces en contact direct avec les aliments), il ne se sèche pas, ne s'essuie pas et se dilue dans de l'eau froide (20°).

Ne prenez pas un produit pour un autre et ne remplacez pas un produit par un autre. A chaque produit correspond un usage défini.
N'apportez pas vos propres produits. Les produits nécessaires sont présents dans les équipements.
Pensez à nettoyer avant de désinfecter.

Le détartrage

L'eau contient du calcaire qui se dépose sur les surfaces. Ce dépôt de tartre est l'ennemi de la propreté car il permet aux micro-organismes de se développer. Le degré de calcaire est mesuré en TH (titre hydrotimétrique). Plus ce taux est élevé, plus le détartrage sera fréquent.

On utilise

- un produit détartrant pour éliminer le dépôt de tartre des sanitaires,
- un nettoyant désincrustant pour retirer le voile calcaire des revêtements.

Bonne pratique

- le détartrage n'est pas une opération de nettoyage,
- le calcaire fait écran à l'action des produits nettoyants. Après le détartrage, quand l'eau est dure, le nettoyage doit donc être effectué avec un détergent contenant un adjuvant séquestrant,
- pensez à respecter le temps d'application, en vous reportant à la fiche technique.

Degré de calcaire	TH 0 - 14 Eau douce	TH 14 - 21 Eau moyenne	TH 21 et plus Eau dure
Fréquence détartrage	1 x par mois	2 x par mois	1 x par semaine

2 SECURITE

COMMENT IDENTIFIER LES DANGERS DES PRODUITS ?

Les produits d'entretien sont des produits chimiques. Ils ne sont pas inoffensifs et certains sont dangereux. Pour reconnaître une substance dangereuse pour l'homme (et/ou pour l'environnement), on dispose de trois sources d'information : l'étiquette, la fiche technique, la FDS.

1 Pas inoffensif

Un produit chimique pénètre dans le corps : par inhalation (voie respiratoire), par contact (voie cutanée et muqueuses oculaires), par ingestion (voie digestive - contact main bouche).
Il peut entraîner : des atteintes de la peau et des muqueuses (eczéma irritatif ou allergique, brûlures cutanées et oculaires) ; des atteintes respiratoires (asthme, spasme bronchique, pneumonie d'inhalation, œdème aigu du poumon) ; des atteintes générales (vertiges, ivresse, cancer, trouble de la fertilité, toxicité fœtale).
Les risques sont majorés si la dilution n'est pas respectée.

L'étiquette

Elle est apposée sur l'emballage du produit. Elle fournit des indications sur les dangers du produit et précise les précautions à prendre pour sa manipulation, son utilisation et son stockage, ainsi que la conduite à tenir en cas d'accident.

2009 - 2015 : l'étiquetage change

L'étiquetage des produits chimiques est uniformisé au niveau international. De nouveaux symboles de danger sont entrés en vigueur en France en 2009. Les anciennes étiquettes sont progressivement remplacées et le 1er juin 2015 tous les produits afficheront le nouvel étiquetage. D'ici cette date, l'ancien et le nouveau système coexistent.

Les produits ne doivent pas porter de double étiquetage (ancien / nouveau pictogrammes).
En cas de transvasement, utilisez des contenants propres et pensez à les étiquetter.

La fiche technique

La fiche technique fournit des renseignements complémentaires à l'étiquette. Elle donne notamment des informations sur les conditions d'utilisation du produit (dosage, dilution, pH…) et son mode d'emploi.

La fiche de données de sécurité (FDS)

La FDS est la "carte d'identité" du produit. Elle fournit des informations sur les risques pour la santé et l'environnement de l'utilisation du produit, ainsi que des indications sur les moyens de protection et les mesures à prendre en cas d'urgence.
Elle doit obligatoirement être transmise au médecin de prévention (qui recense les risques encourus par chaque agent).

Savoir lire une FDS

Une FDS comporte 16 rubriques. Six rubriques doivent être lues avec une attention particulière :

N°3 "Identification des dangers" : indique les principaux dangers du produit.

N°4 "Premiers secours" : renseigne sur les premiers secours à apporter en cas d'urgence (la rubrique n°2 indique le numéro d'appel d'urgence (numéro ORFILA) qui donne accès à la liste des centres anti-poisons et à leurs numéros de téléphone.

N°5 "Mesures de lutte contre l'incendie" : indique les mesures de prévention à prendre contre les incendies et les explosions, et les moyens d'extinction à utiliser en cas d'accident.

N°6 "Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle" : indique les mesures à prendre lorsque la substance chimique est accidentellement répandue sur le sol ou dans l'air ou dans l'eau (rivière, source…).

N°7 "Manipulation et stockage" : donne les recommandations pour la manipulation, l'emploi et le stockage du produit (local ventilé, à l'abri de la chaleur, de l'humidité…).

N°8 "Protection individuelle" : détaille les mesures de protection respiratoire, des mains, des yeux et du visage, de la peau.

Le risque allergique

Certains conservateurs, parfums et colorants peuvent provoquer des allergies. Les substances parfumantes allergisantes (Géraniol, Linalool, Citronellol, Limonene, Terpène…) sont indiquées sur les emballages ou sur les fiches techniques des produits. Pensez à signaler votre réaction à tel ou tel produit à votre médecin du travail.

A faire :

En cas de transvasement des produits, pensez à étiqueter les nouveaux contenants.

Signalez tout emballage abîmé ou détérioré.

A ne pas faire :

N'utilisez jamais un produit s'il n'a pas d'étiquette.

Ne manipulez aucun produit avant d'avoir lu l'étiquette et compris toutes les précautions de sécurité.

En cas de doute, reportez-vous à la FDS.

COMMENT SE PROTEGER EN LES UTILISANT ?

Chaque produit doit être manipulé et utilisé selon les consignes d'emploi. Son efficacité en découle. C'est aussi en respectant la procédure d'emploi que l'agent diminue les risques d'accidents et de maladies professionnelles. Se protéger, c'est respecter 6 principes de base.

Connaître les consignes

La bonne utilisation d'un produit ne s'improvise pas. Chaque produit a un mode d'emploi qui lui est propre et qu'il faut connaître. La fiche technique du produit renseigne sur les conditions d'utilisation à respecter : dosage, dilution, pH, temps d'action…

Le Ph : un indicateur clé

Le degré de pH est indiqué sur l'étiquette et sur la fiche technique

- plus le pH s'approche de 0 ou 14, plus le produit est agressif pour l'homme, l'environnement et le matériel,
- la puissance du produit est multipliée par 10 à chaque fois que le Ph augmente de 1 degré sur l'échelle de 0 à 14,
- plus un produit est dilué avec de l'eau, plus son Ph se rapproche de 7, la zone neutre de moindre danger.

Bien doser

Le produit doit être dosé selon les préconisations indiquées. Le sur-dosage (fréquent) n'est pas plus indiqué que le sous-dosage. Seul le dosage recommandé garanti le résultat attendu en termes de nettoyage et limite le risque de toxicité pour l'utilisateur.

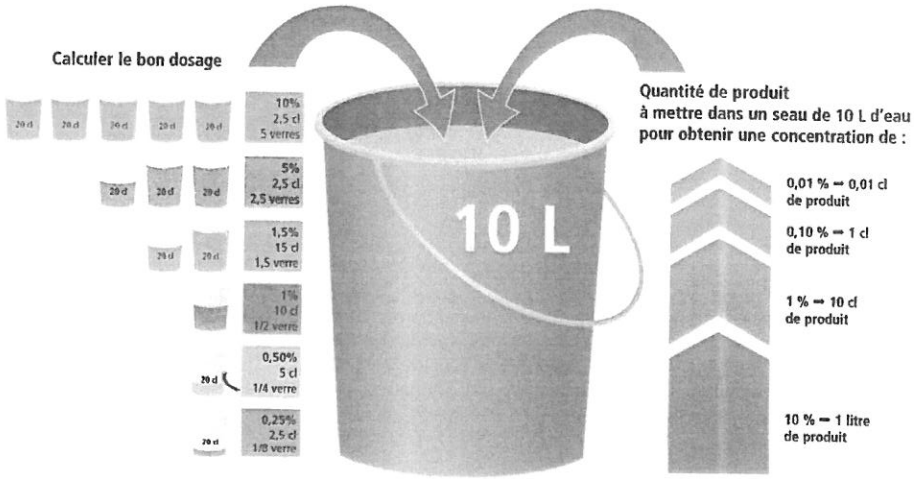

Pour un sceau de 10L d'eau rempli à moitié, les doses de produit indiquées sont à diviser par deux

Respecter le temps d'action

Un produit a besoin de temps pour agir. Ce délai d'application (pause ou trempage) varie selon le produit. En tenir compte garantit l'efficacité du nettoyage et réduit la nécessité de frotter pour obtenir le résultat.

Ne pas faire de mélanges

Les produits ne se mélangent pas. Il est dangereux de mélanger un produit acide et un produit alcalin car cela risque de provoquer des réactions chimiques dangereuses. Par exemple : le mélange d'un détartrant (acide) avec de l'eau de javel (alcalin) libère des vapeurs toxiques de chlore.

Utiliser du matériel adapté

Certains produits sont à utiliser avec un matériel précis (monobrosse, autolaveuse, raclette…). Cette association produit/matériel assure du résultat attendu. De plus, l'utilisation du matériel adapté diminue la pénibilité du travail et limite les risques professionnels (inhalation, troubles musculo-squelettiques…).

Porter des équipements de protection

Les conditions de manipulation de certains produits exigent le port d'équipements de protection individuelle (EPI) : gants, lunettes de protection, chaussures de sécurité, masques, blouse ou combinaison de travail...

La rubrique n° 8 de la FDS - "Contrôle de l'exposition - Protection individuelle" - détaille les mesures de protection respiratoire, des mains, des yeux et du visage, de la peau.

Bonne pratique

- L'eau chaude dégage de la vapeur. En utilisant de l'eau tempérée pour diluer le produit, vous limitez le risque de respirer le produit.
- Les phases de transvasement et de dilution engendrent des risques de projection. Privilégiez les centrales de dilution car elles permettent d'éviter les contacts directs avec les produits.
- Il faut impérativement consulter le médecin de prévention si vous constatez ou suspectez que l'utilisation d'un produit a un effet sur votre état de santé (nausée, brûlure, démangeaison, réaction cutanée…). Certains produits étant toxiques en cas de grossesse pensez également à signaler votre situation.
- En cas d'accident, prévenez votre responsable dès que possible et au plus tard dans les 24h.

> **A faire**
>
> Pensez à bien vous laver les mains après chaque manipulation.
> Respectez le mode d'emploi et les consignes de sécurité indiquées.
> Portez des gants (éviter les gants en latex qui présentent des risques de réactions allergiques) et tout autre équipement de protection individuel (EPI) nécessaire.
> Manipulez le produit dans un espace ventilé.
> En cas de transvasement des produits, pensez à étiqueter les nouveaux contenants.
> Refermez toujours les récipients.

> **A ne pas faire**
>
> Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas à proximité des produits.
> Ne transvasez pas les produits dans des bouteilles de type alimentaire ou ayant contenu un autre produit.
> Ne mélangez jamais les produits.

COMMENT LES STOCKER ?

Les produits d'entretien ne sont pas des produits comme les autres. En raison de leur dangerosité, ils doivent être stockés selon des règles précises :

- de grandes quantités de produits ne doivent pas être stockées ensemble : les effets dangereux de certains produits sont démultipliés par la quantité de produit,
- chaque produit a ses propres règles de stockage : en local ventilé, à l'abri de l'humidité, températures maximum et minimum à ne pas dépasser, bacs de rétention, pas d'étagères en bois pour les produits inflammables…
- certains produits ne peuvent être stockés ensemble (produits incompatibles).

La rubrique N°7 - "Manipulation et stockage" - de la Fiche de Sécurité (FDS) détaille les recommandations à respecter pour le stockage du produit.

COMMENT LES ELIMINER ?

Les produits d'entretien peuvent être toxiques pour l'environnement. Leur élimination répond à des règles précises :

- les faire éliminer par les filières de collecte sélective des déchets ménagers spéciaux (DMS) dans les déchetteries,
- respecter les consignes particulières d'élimination indiquées dans la rubrique N°13 de la FDS.

La rubrique N° 12 - "Informations écologiques" - de la Fiche de Sécurité (FDS) renseigne sur l'impact sur l'environnement du produit (écotoxicité, biodégradabilité…)

ANNEXE 1 - EN FINIR AVEC 6 IDEES RECUES

1/ Les produits d'entretien nettoient tous de la même manière. On peut donc remplacer un produit par un autre.

➤ A chaque produit correspond un usage déterminé (détergent, détartrant, désinfectant…). On ne peut donc utiliser un produit à la place d'un autre, par exemple employer un détergent pour désinfecter.

FAUX

2/ Plus on augmente le dosage de produit d'entretien, mieux on nettoie.

➤ Un produit est efficace s'il est utilisé en respectant le dosage indiqué sur l'étiquette de l'emballage. Le sur-dosage n'augmente pas l'efficacité et il risque d'accroître le danger de toxicité pour l'utilisateur et de pollution de l'environnement.

FAUX

3/ Les produits qui ont un label "écolo" sont moins efficaces.

➤ Ces produits sont testés suivant des critères rigoureux qui garantissent leur efficacité. Le fait qu'ils aient parfois une odeur différente et une moindre capacité à mousser est sans effet sur leur efficacité.

FAUX

4/ Mélanger des produits entre eux permet de gagner en efficacité.

➤ Le mélange de certains produits ensemble peut au contraire neutraliser les effets de chacun des produits. En outre, le produit résultant du mélange peut provoquer une réaction chimique toxique et dangereuse pour l'utilisateur.

FAUX

5/ Si ça sent bon, c'est que c'est propre.

➤ L'odeur dégagée n'a rien à voir avec le résultat. Inutile donc de rajouter du produit pour que ça sente bon. Les produits qui ne contiennent pas de substances parfumantes ont moins de risque d'être allergisant pour l'utilisateur.

FAUX

6/ Il est nécessaire d'avoir un stockage important de produits.

➤ Les effets dangereux de certains produits étant démultipliés par le volume de produits, il n'est pas prudent de stocker ensemble de grandes quantités de produits.

FAUX

ANNEXE 2 - LES HABITUDES A PRENDRE OU A CONSERVER

POUR LA SECURITE

➢ **A faire**

En cas de transvasement des produits, pensez à étiqueter les nouveaux contenants.
Signaler tout emballage abîmé ou détérioré.
Bien se laver les mains après manipulation.
Respecter le mode d'emploi (dilution, temps d'application, etc.) et les consignes de sécurité indiquées.
Porter des gants ou tout autre équipement de protection individuelle (EPI) nécessaire.
Aérer lors de l'utilisation du produit.
Refermer toujours les récipients.
Respecter les consignes de stockage des produits.

➢ **A ne pas faire**

Ne jamais utiliser un produit s'il n'a pas d'étiquette.
Ne manipuler aucun produit sans avoir lu l'étiquette et compris toutes les précautions de sécurité. En cas de doute, se reporter à la FDS.
Ne pas manger, boire ou fumer à proximité des produits.
Ne pas transvaser dans des bouteilles de type alimentaire ou ayant contenu un autre produit.
Ne jamais mélanger les produits.

POUR L'HYGIENE

➢ **A faire**

Désinfection :

Nettoyer avant de désinfecter.
Diluer le désinfectant dans de l'eau froide (20°).
Ne pas rincer le désinfectant et ne pas l'essuyer, sauf sur les surfaces en contact direct avec les aliments.
Mettre en trempage en respectant le temps d'action (5' en bactéricide et 15' en fongicide).

Nettoyage :

Procéder au dépoussiérage : balayage en humide (lavette + balai antistatique, gaze ou raclette).
Utiliser une lavette par zone et par nettoyage.
Changer de lavette aussi souvent que nécessaire.

Lavage :

Mettre en place des double seaux surface et sol pour ne jamais croiser le propre avec le sale.
Préparer juste ce qu'il faut de préparation.
A quoi bon remplir un seau ou une laveuse, si on utilise que la moitié de sa contenance…

➢ **A ne pas faire**

Ne pas prendre un produit pour un autre. A chaque produit correspond un usage défini.
Ne jamais croiser le propre avec le sale : aller du plus propre au plus sale, du haut vers le bas et de l'extérieur vers l'intérieur

ANNEXE 3 - EXEMPLES DE PROCEDURE D'ENTRETIEN

ENTRETIEN JOURNALIER : SALLE CLASSE - BUREAU - SALLE REUNION - ETC …

	Produit Alcalin Détergent - Désinfectant	
	Sol	**Surface**
Fréquence	1 x par jour : balayage humide du sol ou aspiration) 1 à 3 x par semaine : lavage des sols	1 x par jour : élément à portée de mains
Procédure d'application	mettre des gants / remplir et doser les seaux / remplir le vaporisateur / aérer la pièce	
	- appliquer sur le sol - laisser agir - ne jamais rincer - aller de l'extérieur vers l'intérieur	- mettre en trempage les tables - évacuer les déchets - prendre une lavette propre (trempage dans seau bleu) - nettoyer - rincer la lavette dans le seau rouge et imprégner dans le seau bleu aussi souvent que nécessaire

ENTRETIEN JOURNALIER : SANITAIRES

	Produit Alcalin Détergent - Désinfectant	
	Sol	**Surface**
Fréquence	1 x par jour ou plus	
Matériel nécessaire	- gants - un vaporisateur pour le détergent - désinfectant (embout mousse) - seau bleu propre contenant : eau + détergent-désinfectant - seau rouge : réception sale - une lavette rose par WC - un tampon blanc - un chariot d'entretien	
Procédure d'application	- aérer les locaux - mettre des gants - remplir, doser les seaux et les vaporisateurs - tirer la chasse - vaporiser le nettoyant sur les WC, douche, lavabo - respecter les temps de pause - vider les poubelles - prendre une lavette propre, l'imprégner de détergents désinfectants - nettoyer et désinfecter : 1- points de contact 2- miroir 3- carrelages muraux 4- portes, murs, surfaces hautes - nettoyer et rincer : 1- lavabo 2- Douche 3- WC et environnement WC - vaporiser le désinfectant : 1- lavabo 2- Douche 3- WC et environnement WC - changer les distributeurs si besoin - balayer ou racler- laver le sol	

Le Cercle de SINNER

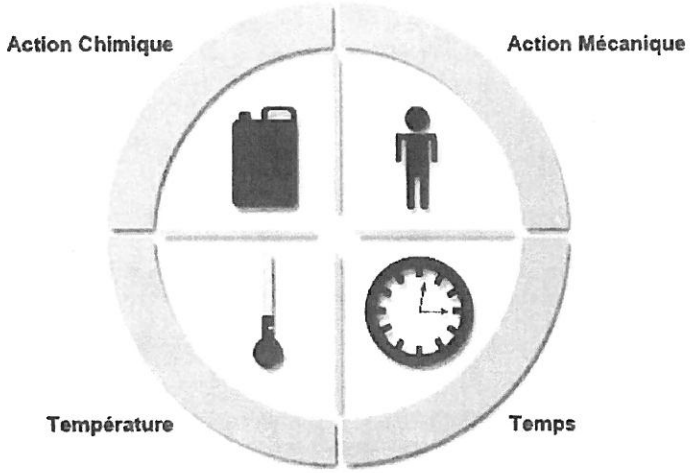

La qualité d'un bon nettoyage dépend de 4 facteurs qui sont regroupés dans un cercle appelé cercle de Sinner.

Le principe repose sur le fait que si l'un des facteurs est diminué, il faut compenser sa diminution (ou sa perte) par un ou plusieurs autres facteurs.

Premier facteur 25% de chimie : Détergent, décapant, détartrant, lessive, produit vaisselle

Le choix du produit et de son dosage est très important pour l'obtention du résultat final.

Deuxième facteur 25% d'action mécanique : Balai de lavage à plat, frottoir, microfibre, mono brosse, auto laveuse, nettoyeur haute pression...

L'action mécanique peut être réalisée manuellement ou au moyen de matériel adapté.

Troisième facteur 25% de temps d'action : C'est le temps d'action du produit et de l'opération mécanique.

Le facteur "temps d'action" est très souvent négligé alors qu'il est surement le plus facile à réaliser.

Quatrième facteur 25% de température : C'est la température à laquelle on effectue le nettoyage, la chaleur augmente la capacité détergente, elle accélère le processus de nettoyage et diminue le besoin d'action mécanique.